

MONTAUROUX

Revue Municipale

AVRIL
2025
N°96

LA LETTRE DU MAIRE [P.3](#)

RECENSEMENT [P.6](#)

AFFAIRES SOCIALES [P.10](#)

MONTAUROUX ON L'M [P.14](#)



Editorial	2	Montauroux on l'M.....	14
La lettre du Maire	3, 4 & 5	ACEV.....	15
Recensement.....	6	LB Danse	16
Flash Infos	7	Judo, arts martiaux	17
Les travaux	8 & 9	Gymnastique	18
Affaires sociales	10 & 11	Nos rallymen	18
Au coeur des saison	11	Etat civil.....	19
La Défense	12	Prochain numéro	19
Médiathèque.....	13		

Editorial

Jamais Montauroux n'avait été autant illuminé en période de fêtes de Noël et du Nouvel An.

Outre la Place du Clos avec son plafond de lumière, son arbre de Noël géant, son globe illuminé, ses paquets cadeaux, les trois ronds-points de la RD 562, tels des phares ouvrant la voie du Pays de Fayence pour qui Montauroux en constitue la première vitrine. Les touristes sont alors incités à découvrir le cœur de notre village, ses ruelles typiquement provençales et à son sommet l'unique chapelle Saint Barthélemy.



Ce sont ces images que l'on voudrait garder en nous toute l'année 2025 pour nous aider à affronter le quotidien plombé par la situation critique qui perdure au niveau national. L'instabilité gouvernementale sous la menace permanente de la censure, la dette abyssale et ses intérêts grandissants, la fragilité de nos départements et territoires d'Outre-mer amplifiée par le déchaînement de la nature, sont autant de défis majeurs à relever sans attendre.

Souhaitons que les Français, stimulés par les réussites enregistrées en 2024 avec les Jeux olympiques et paralympiques, puis avec la réhabilitation réussie de Notre-Dame de Paris, trouvent les ressources nécessaires pour s'unir et permettre à notre situation nationale de se redresser rapidement et durablement.

La Rédaction

Revue éditée par : Mairie de Montauroux - 83400 Montauroux

Directeur de la publication : Jean-Yves Huet, maire de Montauroux • Assitant : Philippe Vizier

Communication mairie : Valerie Dugelay • Place du clos - 83440 Montauroux

Tél : 04 94 50 41 00 • mairie@ville-montauroux.com

Conception : Imprim'sud 83440 Tourrettes

Crédits photos : mairie de Montauroux, associations, Barbara Cuch, Patrick Damoulakis

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la mairie de Montauroux.

Semestriel édité sur papier PEFC à 3800 ex • Numero ISSN : 2402-6638 (en ligne)

Mairie de Montauroux • Place du Clos 83440 Montauroux • www.montauroux.fr • mairie@ville-montauroux.fr



Chères Montaurousiennes, chers Montaurousiens,

Le printemps revient et les procédures budgétaires avec. Nous sommes dans l'incertitude concernant nos principales sources de financement qui dépendent des subventions des différentes administrations qui nous régissent. L'Etat bien sûr avec la dotation globale de fonctionnement (DGF) dont le montant est proportionnel à différents paramètres mais surtout et bien évidemment le nombre d'habitants de la commune lui-même dépendant du dernier recensement que nous venons de terminer et dont vous aurez un compte rendu dans les prochaines pages de ce bulletin. Le département ensuite qui est souvent notre principal partenaire. Il faut saluer le

travail des équipes de cette collectivité, son président, Jean-Louis MASSON et son délégué aux subventions communales Marc LAURIOL. La politique départementale est clairement affichée aujourd'hui : financer les structures administratives les plus fragiles, j'ai nommé les communes, dont les obligations réglementaires et humaines sont souvent les plus importantes. Merci donc à eux pour le soutien qu'ils nous apportent dans des dossiers aussi importants que sont le risque « inondations » et la reconstruction de notre station d'épuration des Estérêts du Lac entre autres. Sans eux aucun projet important ne pourrait voir le jour. La région enfin, son président Renaud MUSELIER et son délégué aux collectivités, Jean-Pierre COLIN. Merci à eux également pour rester à notre écoute et nos besoins en fonction des critères propres à chaque administration et qui, pour Montauroux, portent aujourd'hui sur les réseaux d'eaux pluviales, sujet hautement sensible avec le changement climatique et les inondations de certains quartiers au mois d'octobre dernier.

L'incertitude politique entraîne en effet aujourd'hui, une complexification de nos procédures : en deux mots nous ne savons plus où nous allons. Les projets nécessaires, importants, obligatoires doivent être différés. Comme je le dis souvent à tous ceux qui réclament et souvent avec raison : « on ne peut pas dépenser l'argent que l'on n'a pas ; on ne peut pas emprunter au-delà d'un certain seuil : on ne peut pas passer son temps à augmenter les impôts ». Cette année encore et comme nous l'avons fait depuis 2014, nous n'augmenterons pas le taux des taxes communales. Bien sûr elles subissent toujours une croissance liée à l'inflation et en fonction du taux fixé par l'Etat. Pourtant, ça ne nous a pas empêché d'investir et de réaliser nombre de projets depuis 11 ans. Bien sûr, il n'y en a jamais assez ; bien sûr il reste beaucoup à faire, mais je considère qu'en 11 ans, la commune s'est transformée, la commune a apporté à toute une frange de la population, des services qui lui étaient indispensables. Je salue une fois de plus tous mes adjoints, tous mes conseillers et tous les agents qui nous ont aidés dans ce projet. Je les salue et je les remercie. A l'heure du bilan qui sera fait en fin d'année, je ne doute pas que ce dernier sera leur bilan, leurs réalisations, leur investissement et ils pourront en être fiers.

Le projet le plus important en cours est l'agrandissement de l'école. Notre commune aura année après année et depuis 2014, accueilli plus de 1000 habitants si j'en crois les chiffres de recensement depuis 2014. Il y a donc des enfants de plus et c'est une grande chance. Nos petits sont notre avenir. Il faut s'occuper d'eux et faire en sorte qu'ils puissent se former dans de bonnes conditions. Il faut également pour cela que les enseignants travaillent dans des locaux adaptés et confortables. Nous n'avons cessé d'investir dans les écoles, tant sur le plan humain que sur le plan des infrastructures. C'était pour moi un devoir et j'espère que cette démarche aura porté ses fruits. Cette année, ce seront donc 1,4 M d'euros qui auront été dépensés. Si les délais sont respectés, ces locaux devraient pouvoir ouvrir à la rentrée prochaine.

En cours également la réalisation d'un escalier au parking de La Fontaine. La route et le trottoir étaient jugés par l'ensemble des utilisateurs comme trop raide et glissants. L'aménagement ainsi réalisé facilitera et sécurisera l'accès à ces places de stationnements absolument nécessaires pour les habitants du village.

Le plan local d'urbanisme, le PLU, qui régit la possibilité de construire, je dirais continuer à construire a une nouvelle fois été révisé. Le manque d'eau, les routes encombrées de façon de plus en plus permanente, mais aussi la nécessité de préserver nos paysages, notre nature et essayer de relancer notre agriculture nous contraignaient à remettre sur la table un dossier déjà traité en 2018 et sensé rester valide pour 15 à 20 ans. Le 1,3 % de croissance annuelle prévue à l'époque (contre 4 % les 30 dernières années) s'est avéré trop important et nous avons donc dû réviser à la baisse et passer désormais à 0,1 %. Certes c'est peu; certains propriétaires ne pourront pas voir leurs terrains devenir constructibles; certes les maçons auront eux un peu moins de travail (sauf si on réfléchit à toutes les habitations anciennes qui restent à rénover). Mais avions-nous vraiment le choix? D'autre part, la décision ayant été consensuelle dans tout le Pays de Fayence, nous devons nous conformer aux décisions communautaires prises et retranscrites dans le nouveau SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) qui impose à toutes les communes, de suivre la même démarche. Pouvons-nous vraiment nous en plaindre? Il est désormais bien clair pour tout le monde qu'il est temps de protéger ceux qui habitent déjà sur notre territoire et ne pas favoriser sans limite l'arrivée d'une nouvelle population qui pourrait manquer d'eau au robinet et mettre deux fois plus de temps pour se rendre sur les lieux de travail.

Au niveau Intercommunal plusieurs projets d'ampleur sont en cours. Tout d'abord en ce qui concerne la recherche d'une autre ressource que La Siagnole, le projet de raccordement au lac de Saint Cassien avance. Dans un premier temps et très rapidement, un tuyau existant va être utilisé mais dans le sens inverse de son utilisation actuelle pour un raccordement à la plaine. Ces travaux permettront très rapidement d'alimenter en direct les agriculteurs des communes de Montauroux, Callian et Tournettes et ainsi libérer d'importants volumes d'eau servant à l'heure actuelle à l'agriculture. Viendra ensuite un projet plus ambitieux qui concernera alors tout le territoire de Fayence et qui permettra d'alimenter en eau potable tout notre territoire. Il faudra y adjoindre une usine de filtration pour éviter les problèmes de turbidité que nous vivons à l'heure actuelle à chaque épisode de pluies intenses et une usine de potabilisation. Ces travaux très onéreux verront le jour dans les années qui viennent.

La redevance incitative ensuite qui continue à faire couler beaucoup d'encre. Cette nouvelle démarche vise à responsabiliser chaque habitant que nous sommes et ainsi éviter les augmentations massives qui nous sont promises si nous ne faisons rien et continuons à fermer les yeux et nous boucher le nez. Cette nouvelle conception de «pollueur/payeur» a marqué les esprits notamment au moment de la sortie de la grille tarifaire. Devant l'imprécision de ou l'iniquité apparente ou avérée de celle-ci, un travail est en cours pour essayer d'atténuer ce qui peut représenter un choc pour certains mais qui prouve que personne ne savait ce que coûtait réellement le service déchets. Je ne doute pas que le service Déchets de la Communauté de Communes trouvera une solution la plus consensuelle possible qui ramènera de la sérénité dans les foyers.

Je finirai cet éditorial en parlant de l'avancée du projet du parc régional des Maures Esterel qui nous concerne dans la partie Sud Est au même titre que Tanneron et Les Adrets de l'Esterel. Ce nouveau parc qui va donc concerner 47 communes du Var et 6 des Alpes Maritimes aura pour fonction de protéger les massifs correspondants en termes de Faune, de Flore, de protéger cet espace contre une urbanisation excessive et pour nous, aura été un des éléments déterminants contre le projet «Fonsante». Ce projet initié en 2022 devrait pouvoir aboutir en 2028.

Je terminerai en rappelant qu'après 11 années, 2025 sera la dernière année des mandats que nous aurons débuté en 2014. Les années auront été bien chargées, les élus toujours présents et investis toujours dans le même objectif : le bien être des habitants de tous les habitants de Montauroux.

Communes concernées par le territoire d'étude du projet de parc naturel régional Maures-Estérel-Tanneron



[Retour sommaire ↩](#)

UN RECENSEMENT RÉUSSI

Comme annoncé, le recensement de la population de Montauroux a eu lieu du 16 janvier au 22 février 2025. Bien informés et conscients de son importance, les montaurousiennes et les montaurousiens, en grande majorité, se sont prêtés sans réticence à cet exercice essentiel pour la commune. De même, ils ont répondu à l'enquête Familles, utile pour connaître leur évolution et les changements majeurs dans la société au cours des dernières années. Les agents recenseurs, bien formés et motivés, ont été également les acteurs de cette réussite et méritent nos remerciements, tout comme Nadia Centofanti qui a coordonné et traité les travaux.

Les résultats officiels de ce recensement ne seront pas connus avant plusieurs mois, mais d'ores et déjà le seuil critique de 7 000 habitants a été largement franchi. Cela va nous permettre de bénéficier d'une participation financière plus importante de l'État, d'envisager l'installation d'une 2^e pharmacie au centre du village et de procéder à de nouveaux investissements.

Ce recensement a mis également en évidence la constante attractivité de Montauroux, qui s'est concrétisée pour l'augmentation de la population. Il s'agit essentiellement de jeunes ménages, primo-accédants à un logement, attirés par des prix moins chers que sur la Côte d'Azur et par la qualité de vie dans l'arrière-pays.

Ce recensement apporte un message d'encouragement pour un développement harmonieux et maîtrisé de notre environnement et de nos services de toutes et de tous, anciens ou nouveaux habitants de Montauroux.

[Retour sommaire](#) ↗

The infographic is titled "UN RECENSEMENT RÉUSSI" and is presented in a clean, modern style with a light blue and green color palette. At the top left is the French Republic logo with the motto "Liberté Égalité Fraternité". At the top right is the Insee logo with the text "en partenariat avec votre commune". The main heading is "Cette année, vous êtes aussi concernés par l'enquête Familles", accompanied by a small icon of a family. Below this, a paragraph explains that the survey is mandatory and aims to better understand families today and their history. A section titled "L'enquête Familles complète le recensement avec des questions sur..." lists two key areas: family members not living with you (children with other parents, grandchildren, parents) and family history (when you moved from your parents, when you first became a couple). A "C'est utile !" section provides examples from the 2011 survey, such as 5% of people aged 55 or older who have never been in a couple, and women becoming grandmothers at 54 and men becoming grandfathers at 56. It emphasizes that all living situations should be represented. At the bottom, it states the survey is recognized as being in the general interest by the CNIS, and includes a small image of a survey form.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Insee
en partenariat avec votre commune

Cette année, vous êtes aussi concernés par l'enquête Familles

Une enquête obligatoire associée au recensement de la population, pour mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire.

L'enquête Familles complète le recensement avec des questions sur...

- ... les membres de votre famille qui ne vivent pas avec vous : vos enfants qui vivent avec leur autre parent, vos petits-enfants, vos parents...
- ... votre histoire familiale : quand vous êtes parti(e) de chez vos parents, quand vous vous êtes mis(e) en couple pour la première fois...

C'est utile !

Par exemple, la dernière enquête menée en 2011 nous a appris que...

- ... les mères à la tête d'une famille monoparentale sont dans cette situation depuis 5 ans et demi.
- ... environ 5 % des personnes de 55 ans ou plus n'ont jamais vécu en couple.
- ... les femmes deviennent grand-mères à 54 ans et les hommes grands-pères à 56 ans.

Répondre à cette enquête permettra d'actualiser ces résultats. Que vous viviez en couple ou non, que vous ayez des enfants ou non... toutes les situations doivent être représentées.

Nous comptons sur votre réponse !

Enquête obligatoire reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

NOUVELLE ADRESSE, NOUVELLES HABITUDES!

Montauroux s'engage activement dans la mise en place de la Base d'Adressage Locale (BAL)! L'objectif est de rendre nos adresses plus précises et de faciliter la vie quotidienne de tous, notamment pour les services d'urgence.



Qu'est-ce que la BAL ?

La BAL est un fichier officiel qui recense l'intégralité des adresses de la commune. Une fois validées, ces adresses intègrent la Base Adresse Nationale (BAN), devenant ainsi la référence officielle en France.

Pourquoi est-ce essentiel ?

- Pour les secours : Permettre une intervention plus rapide en cas d'urgence!
- Pour vos livraisons : Réduire les risques de colis perdus.
- Pour tous les services : Simplifier l'accès aux services publics, privés et numériques.

Ce qui va changer pour certains habitants Il est possible que certains d'entre vous se voient attribuer un nouveau numéro d'habitation. De plus, certaines voies pourraient changer de nom et de nouvelles voies pourraient être créées afin de se conformer aux obligations légales et réglementaires.

Nous vous remercions par avance pour votre adaptation à ces évolutions nécessaires.

Une démarche collective ! Restez informés grâce aux communications régulières de la mairie. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter!

[Retour sommaire ↗](#)

RÈGLEMENTATION RELATIVE À L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DES ACCOTEMENTS DE VOIES PUBLIQUES ET DES HAIES. PROPRIÉTAIRES ET OCCUPANTS RIVERAINS DES VOIES PUBLIQUES

En dehors du nettoyage régulier de la voie publique effectué par la Commune, l'entretien des trottoirs et accotements des voies ouvertes à la circulation publique incombe aux propriétaires ou occupants, riverains de la voie publique, d'assurer le nettoyage des trottoirs et accotements des voies ouvertes à la circulation publique sur toute la largeur, au droit de leur façade et en limite de propriété. Cette obligation s'applique aux immeubles bâtis et non bâtis.

Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage.

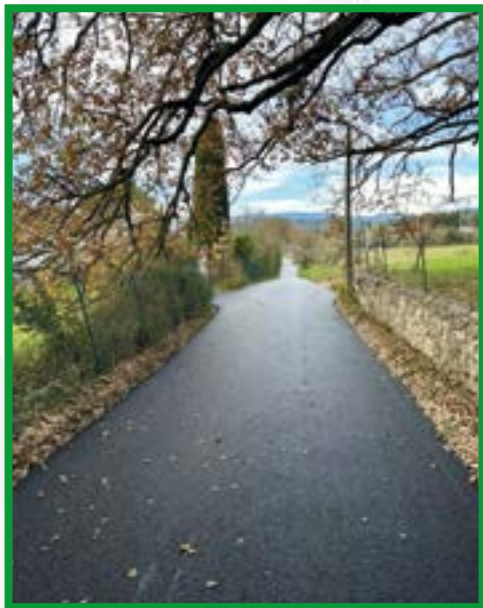
Les Propriétaires ou leurs représentants, riverains des voies publiques et de tout espace public de la Commune doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations, à l'aplomb du domaine public, de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons.

Les bénéficiaires d'une occupation privative du domaine public doivent tenir constamment propre la partie concédée ainsi que les trottoirs et caniveaux au droit de l'emplacement qu'ils occupent dans les mêmes conditions que celles décrites

[Retour sommaire ↗](#)



SPACES VERTS - EQUIPEMENTS



LE CCAS AU SERVICE DE NOS SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montauroux joue un rôle essentiel dans le soutien et l'accompagnement des personnes âgées de notre commune. Sa mission principale est de promouvoir le bien-être des seniors en leur proposant une variété de services et d'activités adaptés à leurs besoins spécifiques.



RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU CCAS

Le CCAS est un établissement public ayant pour mission de coordonner l'action sociale à Montauroux. Il intervient dans plusieurs domaines, tels que l'aide sociale, la prévention et l'animation sociale. Grâce à une équipe dédiée, le CCAS met en œuvre des projets visant à améliorer la qualité de vie des seniors et à favoriser leur intégration dans la vie locale.



SOLIDARITÉ PENDANT LES FÊTES

Lors des fêtes de Noël, le CCAS a distribué plus de 500 colis de Noël aux seniors. Cette initiative a permis de répandre la magie de Noël et de rappeler l'importance de prendre soin des plus vulnérables.



PROJETS À VENIR

Salon des Seniors en juin 2025

Le CCAS de Montauroux est heureux d'annoncer l'organisation de son premier Salon des Seniors, prévu pour juin 2025. Cet événement sera une occasion unique pour les seniors de participer à des activités, de recevoir des informations et de partager des moments d'échanges, tout en mettant en lumière les ressources et services disponibles pour cette tranche d'âge. Pour plus d'informations, contactez Cyril au CCAS.



ATELIERS DE BIEN-ÊTRE, ACCOMPAGNEMENT ET SORTIE CULTURELLE

Le CCAS propose également des ateliers de marche active, ainsi qu'un atelier numérique et un atelier d'équilibre, organisés en mars et avril. Ces activités permettront aux seniors de se familiariser avec les outils numériques et de profiter de séances de bien-être physique et mental. Une sortie culturelle est également prévue à Grimaud, avec une visite en petit train et un repas dans la Venise du Var, dans le cadre du projet « Bien vivre son âge ». Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, contactez Cyril au CCAS.

SUIVI AU SEIN DE L'EHPAD DES AMANDIERS

Le CCAS assure également un suivi rapproché avec l'EHPAD des Amandiers à Montauroux. Des rendez-vous réguliers sont organisés pour suivre l'état de santé des résidents et participer aux réunions du Conseil de Vie Sociale. Cette collaboration est essentielle pour offrir un accompagnement adapté et répondre aux besoins des personnes âgées.

SERVICE DE TRANSPORT POUR LES USAGERS

Le CCAS propose également un service de transport pour aider les seniors à se rendre chez le médecin ou à faire leurs courses. Ce service permet aux seniors de conserver leur autonomie tout en bénéficiant d'un accompagnement sécurisé. Pour toute information et inscription, contactez Corinne au CCAS.

Le CCAS de Montauroux est pleinement engagé à soutenir nos aînés et à leur offrir un cadre de vie enrichissant et serein. Nous encourageons tous les seniors et leurs familles à se renseigner sur les services proposés et à participer aux prochaines activités. Ensemble, continuons à bâtir une commune solidaire et attentive aux besoins de chacun.

Michèle Dufour
Adjointe aux affaires sociales

[Retour sommaire ↗](#)



AUX CŒURS DES SAISONS

L'Association Aux Coeurs des Saisons toujours présente au centre du village organise son déstockage printemps/été dans la salle polyvalente de Montauroux du 25 au 27 avril de 9 h à 18 h.

Vos dons sont toujours les bienvenus dans nos boutiques ouvertes de 9 h à 13 h les mardis, jeudis et dimanches.

Cet été, elles ouvriront leurs portes en nocturne lors des animations estivales à Montauroux.

Notre association a pour but de venir en aide aux personnes dans la précarité en collaboration avec les assistantes sociales et le CCAS de Montauroux. Nous vous attendons nombreux.

L'équipe ACDS
07 55 61 51 21.

[Retour sommaire ↗](#)



LA DEFENSE

L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Cette année nous allons commémorer le 80e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, qui mettait fin en Europe à la 2e guerre mondiale. L'acte de capitulation de l'Allemagne a été signé à Berlin par le maréchal Keitel en présence des alliés. La France était représentée par le général de Lattre de Tassigny, commandant de la 1re armée française, qui avait débarqué le 15 août 1944 en Provence puis progressé jusqu'en Allemagne à Berchtesgaden, le nid d'aigle d'Hitler.

Cette date du 8 mai 1945 marque le retour de la France dans le concert des grandes nations. Comme ses principaux alliés, une zone d'occupation de l'Allemagne lui sera attribuée et surtout elle fera partie du conseil de sécurité de l'ONU avec droit de veto.

Quel chemin parcouru depuis l'offensive éclair des Allemands, qui les voyaient entrer dans Paris le 14 juin 1940. Alors que la France s'apprête à signer un armistice avec l'Allemagne, le général de Gaulle n'admet pas la défaite, et de Londres, le 18 juin 1940 lance un appel pour continuer le combat. Il appelle à le rejoindre pour constituer les forces de la France libre avec la participation de notre empire colonial. Les difficultés ne manquent pas, en particulier avec la réticence des États-Unis qui ont conservé leur confiance au maréchal Pétain et à son gouvernement. Seul support notable, mais parfois orageux, Winston Churchill a permis à la France libre de trouver refuge à Londres et à disposer de la BBC pour diffuser ses messages.

Les résultats ne se font pas attendre. Dès le mois de mars 1941, le général Leclerc réussit à rassembler des troupes originaires du Tchad et de l'Afrique Equatoriale Française et remporte des victoires à Koufra et Bir Hakein en Lybie. De son côté en janvier 1942, sur ordre du général de Gaulle, Jean Moulin est parachuté en France pour rassembler et unifier les forces de la Résistance intérieure. Au plan politique, il faudra attendre l'année 1943 pour que le général de Gaulle s'impose comme le chef suprême de la France Libre et forme en juin 1944 un gouvernement provisoire à Alger. C'est en tant que chef de ce gouvernement, qu'il entre en libérateur à Paris le 25 août 1944. Entre-temps, il a obtenu de ses alliés que se fasse le débarquement de Provence à partir du 15 août 1944 avec la 1re armée française, formée en Afrique du Nord.

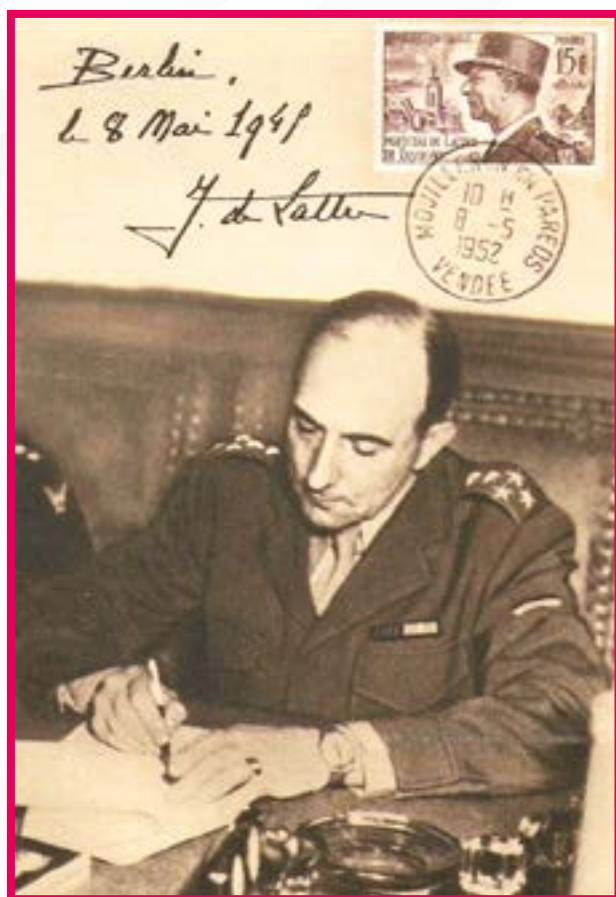
Finalement, le 23 octobre 1944, le gouvernement du général de Gaulle est officiellement reconnu par ses alliés. Il durera jusqu'au 20 janvier 1946, date à laquelle, il démissionne devant l'inertie des partis politiques qui font partie de son gouvernement.



Il faudra attendre mai 1958 pour que le Général de Gaulle revienne au pouvoir devant la faillite des gouvernements successifs de la 4e République.

Philippe Vizier
Président des Anciens
Combattants du Pays de Fayence

[Retour sommaire](#) ↩



MEDIATHÈQUE DE MONTAUROUX

LA MÉDIATHÈQUE: UN LIEU DE CULTURE ET DE CONVIVIALITÉ POUR TOUS

La médiathèque de notre commune est bien plus qu'un simple espace de prêt de livres. C'est un véritable centre culturel où chacun peut venir s'informer, se divertir, et échanger.

DES SERVICES ACCESSIBLES À TOUS

La médiathèque propose une large sélection de livres, de magazines, de dvd films et de cd musiques, pour tous les âges et tous les goûts. Vous pouvez emprunter des ouvrages en toute simplicité, mais aussi profiter de nombreuses ressources numériques : Cafeyn , toutapprendre.com .

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

Tout au long de l'année, la médiathèque organise des événements variés:

- Cafés littéraires
- Lecture Jeunesse
- Atelier Généalogie
- Atelier écoutes musicales
- Expositions et conférences
- ateliers créatifs ,
- Tarot,
- Tricot,
- Cours d'anglais et Soutien scolaire

Ces activités sont ouvertes à tous, de l'enfant au senior, et sont gratuites.

UN ACCUEIL CHALEUREUX ET PROFESSIONNEL

L'équipe de la médiathèque est là pour vous guider dans vos choix et vous faire découvrir de nouvelles pépites littéraires. Elle vous accompagne également dans l'utilisation des ressources numériques pour vous permettre de profiter pleinement de tous les services proposés.

DES ESPACES ADAPTÉS À VOS BESOINS

Que vous veniez pour une recherche, un moment de détente, ou un rendez-vous entre amis, la médiathèque dispose d'espaces dédiés à chacun de ces moments: coin lecture, salle informatique, et espaces de travail en groupe. Il est facile de se sentir chez soi dans ce lieu de vie.

HORAIRES D'OUVERTURES

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h- 12h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h

gratuit pour tous

Pole multi activités, 1er étage

44 rue Sainte-Brigitte

83440 Montauroux

Mail: montauroux@mediatheques-paysdefayence.fr

Tél: 04 83 2911 47

[Retour sommaire](#) ↗



ESPACE BORSI—Bureau d'informations :

Du 5 février au 30 juin, venez assister à une exposition sur le thème « Création Passion ».

Le vernissage a eu lieu le samedi 15 février 2025 à l'Espace BORSI afin de présenter les 6 artistes peintres. En présence de nombreux élus, cette manifestation a été à la hauteur de nos talentueux artistes. Nous remercions l'Office Intercommunal du Pays de Fayence et en particulier à Xavier et Florence pour l'organisation de cet événement.



6 artistes, 6 styles



Projets 2025 :

- ⇒ Panneau d'informations (Parking de la Fontaine)
- ⇒ Réplique du Jardin des Roses
- ⇒ Etiquetage des arbres (balade Maya)
- ⇒ Parking de Fondurane, départ des randonnées ainsi que le Biotope
- ⇒ Nous changeons les 15 plaques du village avec QR code



Panneau autoroute

Nous avons le projet de la réhabilitation des panneaux autoroutiers Fayence (en Pays de Fayence) mais malheureusement le Maire de Fayence s'y est farouchement opposé.

INFORMATION

Le Marché de Printemps aura lieu le dimanche 18 mai 2025 sur la Place du Clos.

Contact : Joëlle Fabre au 06.12.96.54.26

N'hésitez pas à nous consulter pour toutes idées ou suggestions.

Contact : montaurouxonl'm@gmail.com

[Retour sommaire ↗](#)

ACEV

UNE ANNÉE EN APOTHÉOSE

Vous avez découvert dans la revue municipale de janvier 2025 le programme des 3 concerts proposés par l'ACEV à son fidèle public de mélomanes. Aussi, vous avez pu constater qu'il s'agit de valeurs sûres, qui se sont déjà produites à la chapelle Saint Barthélemy et que nous reverrons avec plaisir.

Concernant le premier concert, le samedi 17 mai à 17 heures, nous recevrons à nouveau le pianiste John Gade. C'est un artiste complet et talentueux, qui a été plusieurs fois distingué dans des concours internationaux. Son récital de piano comprend des œuvres parmi les plus brillantes de Scriabin, Liszt et Chopin où il fera preuve d'une maîtrise et d'une virtuosité rares.

Le deuxième concert aura lieu le 21 juin à 19 heures avec la venue de Jacob Katsnelson (photo) au piano, qui s'est déjà produit plusieurs fois en solo à Montauroux et chaque fois nous a impressionnés par son interprétation magistrale des œuvres parmi les plus difficiles. Cette fois, il sera accompagné par Guillaume Martigné (photo), qui s'est fait remarquer par ses interprétations personnelles au violoncelle.

Leur programme comprend des œuvres de Beethoven, Richard Strauss, Debussy et Rachmaninov, de quoi satisfaire les mélomanes les plus exigeants. Le dernier concert de l'année nous réunira le 6 septembre à 17 heures pour retrouver un trio que nous connaissons bien.

Théo Fouchenneret au piano, Boris Blanco au violon et Caroline Sypniewski au violoncelle sauront encore une fois nous faire vibrer à l'interprétation entre autres d'un trio de Tchaïkovski.

À ces trois concerts, nous vous y attendons nombreux et satisfaits.

[Retour sommaire ↩](#)

Philippe Vizier



Jacob Katsnelson



Guillaume Martigné

LB DANCE STUDIO



En septembre 2024, l'école de danse LB Dance Studio située à Montauroux, dirigée par Lola Beltramolli a démarré une nouvelle année pleine de projets.

Ouverte depuis septembre 2022, Lola y enseigne du lundi au samedi différents styles de danse loisirs comme de l'initiation dès 3 ans, du ragga, du lyrical et de nouveaux cours comme le street pompom ou le cours Heels pour adultes, qui ont connu un franc succès cette année. Vous pouvez aussi retrouver des cours de Breakdance, New style, Afro et Ragga dancehall.

Elle a également reçu dans son studio pour des workshops d'exception, des artistes de renommée internationale tels que Armizy (chorégraphe de Matt Pokora) ou encore Chams Eden Moussa (danseur, mannequin et égérie de grandes marques). Elle a organisé des événements tels qu'une soirée spéciale Halloween et un goûter de Noël féerique avec une ventriloque magicienne. Et a permis à ses élèves de se produire lors de différents marchés de Noël et carnivals.

Sont proposés également des stages de perfectionnement durant les vacances scolaires et le tournage de nombreux clips vidéo. Elle sera bientôt présente avec la troupe des Ambianceurs de Nice qu'elle a rejoint cette année pour de nombreuses représentations notamment lors du carnaval. Et c'est en mars 2025 qu'elle est repartie sur les routes avec ses groupes de formation pour participer à de nouveaux concours internationaux.

Et elle travaille déjà, depuis plusieurs mois, sur le gala qui se déroulera sur plusieurs jours en juin 2025. Une année qui s'annonce prometteuse. Et nous avons été honorés que Var Matin nous consacre personnellement un article et fiers de recevoir les félicitations de Monsieur Muselier, Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur pour «ce bel et légitime hommage à la croissance et au dynamisme de notre école de danse et pour notre talent et notre engagement qui contribuent incontestablement au rayonnement et au succès de l'ensemble de nos territoires de Provence Alpes Côte d'Azur.»

Toute l'équipe LB Dance Studio vous souhaite une très belle année sportive à tous.



CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX

EN ROUTE VERS LES SOMMETS

Depuis la rentrée de septembre 2024, le club a participé à chaque compétition régionale et chaque fois a été présent sur les différents podiums.

Alice D'ollonne en catégorie minime a brillé aux 3 compétitions auxquelles elle a combattu et fait désormais partie de l'équipe du Var. Dans son sillage, Shona Rouvillain-Rouet en benjamine et Rafaël Benvenuti-Rodriguez en benjamin, ont complété le sans-faute de notre club en compétition régionale. Comme quoi le travail paie et l'enseignement des professeurs Sébastien Marquez et Christophe Gerbert porte ses fruits.

Par ailleurs, les cours donnés le vendredi soir aux Estérêts du lac attirent régulièrement 25 élèves, heureux de disposer d'un enseignement de qualité près de leur domicile.

De quoi voir l'avenir avec confiance et attirer de nouveaux adhérents.

Le bureau du Club

[Retour sommaire ↵](#)



NOS RALLYEMEN

RALLYE DU HAUT PAYS NIÇOIS

Nous finissons bien l'année 2024 avec une victoire au scratch au rallye du Haut Pays Niçois. Bravo à l'organisation, monsieur Martini et son équipe d'organiser un rallye régional sur un jour, de prévoir des chronos de 10 km et même de nous faire rouler de nuit!

25 équipages étaient engagés en V.H.C. Nous sommes restés longtemps deuxièmes du rallye. Le premier a eu des problèmes mécaniques, ce qui nous a permis de nous retrouver premiers du rallye.

En rallye, le facteur chance est important.

Bonne année à tous et merci à François Foulon, Loïc et Annick, Josh, Christophe, Christian, Serge, Jimmy, Benoît et ma femme!!!

[Retour sommaire ↩](#)



GYM · STRETCHING · PILATES

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT GYMNIQUE A LE PLAISIR DE VOUS RETROUVER EN GYM/STRETCHING/PILATES/POSTURAL BALL

Lundi Pilates : 17 h 15 à 18 h 15
Gym : 18 h 30 à 19 h 30
Mercredi Stretching : 17 h 15 à 18 h 15
Stretching : 18 h 30 à 19 h 30
Vendredi Gym : 18 h à 19 h

Lieu : Espace de La Fontaine Salle N° 3 à Montauroux

Pour tous renseignements, s'adresser à :
MYRIAM BRETON Professeur diplômée d'État - Tél : 07 68 38 56 83

Mail : myriambreton.fitness@gmail.com

 myriam bretonfitness

Citation : Si ton esprit est motivé, ton corps suivra.

[Retour sommaire ↩](#)



NAISSANCES

VIT Mathis né le 12 décembre 2024
 LARDINOIS Céline née le 5 janvier 2025
 LAILLET Lou née le 6 janvier 2025
 DUPUY Léa née le 10 janvier 2025
 ELBACHIR Maylone né le 11 janvier 2025
 MILLI Victor né le 20 janvier 2025
 BOUKHIER Fares né le 29 janvier 2025
 LEGRAND Gabriel né le 1 février 2025
 MARTIN Joann né le 31 janvier 2025
 LIGNY Malo né le 17 février 2025
 BOUTEILLE AGRATI Maély née le 20 février 2025

DÉCÈS

GUIGNON-ARNAUD André décédé à l'âge 91 ans
 TAILLY Jean décédé à l'âge de 80 ans
 MAGGI Rolando décédé à l'âge de 91 ans
 MARGARIA Lucette décédée à l'âge de 75 ans
 GONNET Bernard décédé à l'âge de 84 ans
 MARATHÉE Jean-Pierre décédé à l'âge de 85 ans
 LORENZ Edward décédé à l'âge de 74 ans
 JUBELIN Annie, veuve BUVAT, décédée à l'âge de 94 ans
 MOURGUES Suzanne, veuve PAUPELAIN, décédée à l'âge de 99 ans
 GAILLARD Yvonne, veuve CHAPUT, décédée à l'âge de 91 ans
 FLEISCH Louis décédé à l'âge de 93 ans
 BORG Marcel décédé à l'âge de 76 ans
 CARLINI Robert décédé à l'âge de 91 ans
 ARMENTANO Francesco décédé à l'âge de 92 ans
 FILLON Jacques décédé à l'âge de 92 ans
 NUOVO Felice décédé à l'âge de 83 ans
 CREVECOEUR Isabelle, épouse BERNAUX, décédée à l'âge de 60 ans.
 TALIERCIO Jacqueline, épouse BOULARD décédée à l'âge de 81 ans
 FAITY Francis décédé à l'âge de 89 ans
 BARE Alice, veuve ROS, décédée à l'âge de 85 ans
 LIGEROT Roger décédé à l'âge de 94 ans

MARIAGE

NOAH ASSE Franck, gérant de société et DESIR Alizé, directrice de crèche, le 8 mars 2025

[Retour sommaire](#)

LISTE NON MAJORITAIRE

Pas de texte transmis

[Retour sommaire](#)

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La prochaine revue municipale paraîtra début juillet 2025. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots au maximum sous format « word » uniquement et photos d'une bonne qualité sous format JPEG et séparément) avant le lundi 2 juin 2025. Adresse à respecter pour l'envoi de vos articles et photos : mairie@ville-montauroux.fr

Merci pour votre participation.

Baptiste DALMASSO - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER

